

Ce programme sert à préparer l'épreuve écrite disciplinaire (n°1 : partie 'a' et éventuellement partie 'b') et l'épreuve écrite disciplinaire appliquée (n°3).

Un thème (programmes de collège) et quatre axes (programmes de lycée) sont inscrits au programme du concours. Le thème est renouvelé tous les deux ans, les axes par moitié chaque année.

Thème et axes

Thème (programme collège, cycle 3) : Repères géographiques, historiques et culturels

Axe 1 (programme lycée, spécialité Seconde) : Représentation de soi et rapport à autrui

Axe 2 (programme lycée, spécialité Seconde) : Le passé dans le présent

Axe 3 (programme lycée, spécialité 1^è) : Imaginaire populaire breton

Axe 4 (programme lycée, spécialité Terminale) : Écrire ses mémoires, écrire l'histoire

Œuvres servant d'appui au programme

Les dossiers proposés à l'analyse des candidats seront composés d'extraits de l'une ou l'autre des œuvres servant d'appui au programme. Les autres documents, textes ou images, seront représentatifs de la culture bretonne indispensable à l'enseignement de la langue. Ce corpus permettra de construire la problématique ou la ligne de force pédagogique des dossiers, en résonance avec le thème ou l'axe indiqué.

- AN UHEL Fañch, *Kontadennoù ar bobl*, [1887-1939], Brest, Al Liamm, t. 1-5, 1984-1994.
- KAODAL Yann-Charlez, *Fulenn*, Lannuon, Al Liamm, 2022.
- LOUZ Pier-Mari & KABON Bernard, *An amzer laeret. Eñvorennoù ur Breizhad prizonier en Aotrich*, Montroulez, Skol Vreizh, 2006.
- MALMANCHE Tangi, *Marvailh an ene naonek*, [1901], Brest, Aber, 2013.
- MEAVENN, *Ar Follez Yaouank* [1936], Lannuon, Mouladurioù Hor Yezh, 2016.